

Réintroduction de l'ours et Conseil d'Etat : c'est OUI !

Communiqué de presse FERUS, 9 mai 2006

Ferus se réjouit du feu vert donné par le Conseil d'Etat à la poursuite du programme de renforcement de la population d'ours des Pyrénées.

Ce n'est pas vraiment une surprise, seuls les gens de mauvaise foi prétendaient que le dossier présentait des failles.

Ferus est partisan de la légalité : dès lors que le programme a été jugé légal, nous appelons les ennemis de l'ours à abandonner la violence, les menaces de mort contre les ours comme contre les gens. Ils ont le droit de ne pas être d'accord, qu'ils le disent mais qu'ils n'imposent pas leur opinion aux autres par la force.

Ferus appelle les pouvoirs publics à achever au plus vite la phase du programme qui comporte encore le lâcher de trois animaux. Nous voulons que l'ours survive dans les Pyrénées et il ne le fera pas si l'on interrompt les renforcements.

Ferus espère que la bulle médiatique montée par les ennemis de l'ours va se dégonfler : l'ours ne présente pas de danger pour les randonneurs et est un piètre prédateur (il prélève chaque année moins de un pour mille des moutons de sa zone de présence). Autrefois il y avait beaucoup

d'ours, beaucoup de moutons et beaucoup de randonneurs dans les Pyrénées. C'est le cas dans de nombreuses montagnes ailleurs, c'est donc possible.

Ferus refuse qu'on se prétende défenseur de la biodiversité et de la nature en théorie, mais qu'on s'oppose en pratique aux opérations destinées à empêcher les disparitions d'espèces. Ceux qui disent que l'ours n'est pas prioritaire ne font absolument rien pour les autres espèces, les insectes de ces prairies qu'ils invoquent, l'esturgeon européen que la France va laisser effacer du globe, les amphibiens ravagés par les pesticides...

Nous revendiquons enfin le droit pour tout Français, pour tout Européen, pour tout citoyen du monde de donner son avis sur n'importe quel sujet y compris l'ours. Nous rejetons fermement l'ostracisme et l'attitude ringarde qui voudrait que chaque groupe d'intérêt, chaque petite communauté aient seuls le droit de décider de l'application concrète des grands principes : s'ils ont été inscrits dans notre Constitution, dans nos lois, dans des traités et des conventions internationales, ce n'est pas pour rester lettre morte.

Les associations membres de CAP-Ours et les maires d'Arbas, de Bagnères de Bigorre, de Burgalays et de Luchon appellent à manifester pour soutenir le programme de renforcement de l'ours dans les Pyrénées le 3 juin. Le lieu (dans les Pyrénées) reste encore à définir.

Sandrine ANDRIEUX

FERUS <http://ours-loup-lynx.info> / www.ferus.org
Chargée de communication / contact presse

06-14-64-18-00 / 0875 77 55 61

andrieux-sandrine@wanadoo.fr

Rédactrice en chef "La Gazette des Grands Prédateurs"

gazettegrandspredateurs@ours-loup-lynx.info